



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 avril 2001
Français
Original: anglais

Lettre datée du 24 avril 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

À la demande qu'en ont faite les membres du Conseil de sécurité lors de leurs consultations du 18 avril 2001, j'ai l'honneur de vous communiquer le plan d'action établi par la Présidente du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo, Mme Safiatou Ba-N'Daw.

(Signé) Kofi A. **Annan**

Annexe

Plan d'action

1. Conformément à la demande qui lui a été faite par les membres du Conseil de sécurité le 18 avril 2001 lors des consultations officieuses sur son rapport final S/2001/357 du 12 avril 2001, le Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo présente son plan d'action pour la période de trois mois restant à courir sur son mandat prolongé jusqu'à la fin de juillet 2001. Ce plan d'action dans lequel ont été prises en considération les vues exprimées par le Conseil, fait suite à celui qu'a présenté le Groupe en février 2001.

2. Le Groupe rappelle avoir signalé, au moment où il a communiqué son rapport final ainsi que dans le plan d'action qu'il avait présenté début février, qu'il avait examiné et traité environ 70 % des informations recueillies. Il se propose maintenant de traiter les 30 % restants qui portent principalement sur deux questions : les activités des cartels criminels et l'extraction de cuivre et de cobalt et les transactions y relatives. Il a l'intention, en outre, de compiler les commentaires et réactions émanant des divers acteurs et parties prenantes mentionnés dans le rapport et de préparer ses propres réponses.

3. Le Groupe tient à souligner que la première question « Activités des cartels criminels » recouvre une variété d'activités qui sont toutes liées à la poursuite du conflit, à savoir : blanchiment d'argent, fausse monnaie et son utilisation pour l'achat de ressources naturelles, réseaux financiers et transactions d'armes visant à continuer de l'alimenter. La seconde question se rattache aux travaux dont il est rendu compte dans le rapport, et qui ont trait aux nombreuses transactions effectuées par certaines sociétés privées concernant les minerais de cuivre et de cobalt et d'autres ressources naturelles. Le Groupe s'occupe essentiellement d'enquêter sur les stocks de cuivre et de cobalt qui existaient dans certaines régions de la République démocratique du Congo avant que n'éclate la guerre.

Plan de travail proposé

4. Le Groupe pense qu'un certain nombre de déplacements sur le terrain seront nécessaires, à l'intérieur de la région et à l'extérieur, pour approfondir certaines pistes ou réunir un complément d'information sur les multiples réseaux et routes qu'emprunteraient les activités criminelles, et éventuellement en explorer de nouvelles.

La Présidente
(Signé) Safiatou **Ba-N'Daw**